

Accusé de réception en préfecture 095-269500591-20250331-D-2025-12-DE Date de télétransmission : 10/04/2025 Date de réception préfecture : 10/04/2025

> 2025/1 Département du Val d'Oise Ville de la Frette-sur-Seine

Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale du 31 mars 2025 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2025/12

Nombre de Membres

en exercice : 13 présents : 11 votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le 20 mars 2025, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président

Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente

Mme Carole BERGER JACOB, Mme Ghislaine CLEMENT, Mme Marie-José DASSONVILLE, M. Michel BOULESTEIX, M. Jean DECROIX M. Jean-Michel GARROY, Mme Marie-Hélène GOIX, M. Christian TETARD, Mme Bernadette VOOGSGERD.

Absents:

M. Guy BIGNON, Mme Chimina NEGLOKPE

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet: **BUDGET PRIMITIF 2025**

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 113 700,00 €

Mis aux voix, chapitre par chapitre, le Conseil d'Administration, A L'UNANIMITE,

ADOPTE le Budget Primitif 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme, Président du CCAS,

hilippe AUDEBERT